

Conseil Municipal des Enfants du samedi 15 avril 2023
A 10 heures en mairie

Le Conseil Municipal des Enfants de la commune s'est réuni en salle du conseil en présence de Madame Marie-Pierre Abarnou, Adjointe au Maire déléguée à la vie scolaire.

Etaient présents les Conseillères et Conseillers suivant :

Romane, Mei-Li, Arthur, Léna, Maïwenn, Lohan, Wesley, Thyméo, Axel, Cléophee, Yoann, Agathe, Yann.

Absente, excusée : Lily,

Absents : Gallway, Lucien, Aelya, Clarisse,

1. Accueil

L'Adjointe au Maire déléguée à la vie scolaire ouvre la séance.

2. Ordre du jour

- Compte rendu des travaux des commissions 14 juillet et boîtes aux livres / jeux
- Préparation de l'opération nettoyage
- Rappel des prochaines dates
- Questions diverses

3. Commission "14 juillet"

Thyméo et Lohan sont les rapporteurs des derniers travaux

Fête du 14 juillet :

Les participants à la commission du 18 mars ont validé le programme général comme suit :

En fin d'après-midi (horaire à déterminer) cérémonie au pied de l'arbre de la liberté, devant l'église.

La liste des participants et des invités est fixée comme suit :

- Le Maire et le Conseil Municipal des adultes,
- Le Conseil Municipal des Enfants,
- Les Anciens Combattants de Plounévez-Lochrist avec leurs drapeaux,
- Les Anciens Combattants de notre secteur avec leurs drapeaux,
- Les Officiers Mariniers et leur drapeau,
- Les Médaillés Militaires et leur drapeau,
- La fanfare, si elle est disponible,
- Les enseignants des trois écoles,
- Le président de la Communauté de Communes (HLC),
- Les familles,
- Les Conseillers départementaux du canton (Maël de Calan et Aline Chevaucher),
- Le Conseiller Régional de notre secteur (Olivier Le Bras),
- Madame la Députée,
- Madame la Sénatrice.

Cette liste peut être complétée. Les habitants de la commune qui le souhaitent pourront assister à la cérémonie.

Déroulé prévisionnel de la cérémonie :

- Présentation du programme de la cérémonie (Roger).
- Lecture par les enfants du CME sur le sens de la cérémonie, le 14 juillet, l'Arbre de la Liberté, le Bleuet de France, le Drapeau Tricolore.
- Dépôt de gerbe, par Monsieur le Maire, au pied des deux Monuments aux Morts. (A confirmer).
- Remise du drapeau du CME par Monsieur le Maire.
- Allocution de Monsieur le Maire.
- Allocution de Monsieur le Président de Haut Léon Communauté.
- Allocution de Monsieur le Président du Conseil Départemental, ou de la Conseillère départementale.
- Allocution de Monsieur le Conseiller Régional.
- Allocution de Madame la Députée ou de Madame la Sénatrice.
- Hymne national par la fanfare (si présente) ou par l'assistance.
- Fin de la cérémonie.
- Déplacement vers la salle Lan INISAN.

A la salle Lan INISAN

- Présentation des modalités de ce temps convivial (Marie-Pierre)
- Animation par les enfants du CME (flashmob)
- Apéritif avec les participants officiels et les familles

Actions à réaliser :

- Préparation des invitations ;
- Décoration de l'Arbre de la Liberté (bandes aux couleurs du Drapeau National...) ;
- Réservation de la prestation "apéritif" ;
- Répétition du flashmob ;
- Préparation des textes à lire devant l'Arbre de la Liberté ;
- Mise en place de la salle Lan Inisan (la salle a été réservée) ;
- Concertation avec "le monde combattant" (UNC, Officiers-mariniers, Médailleurs Militaires...) ;
- Concertation avec Monsieur le Maire.

Réalisation du drapeau du CME :

Après échanges, les membres de la commission proposent :

- Un drapeau imprimé de dimension 60 cm sur 60 cm bordé de franges d'or.
- Inscriptions à l'avant : Conseil Municipal des Enfants. Plounévez-Lochrist et blason de la commune.
- Inscription à l'envers : Devoir de Mémoire. Plounévez-Lochrist et dessin du Bleuet de France.
- Le drapeau sera fourni avec une hampe et un baudrier.

Actions à réaliser :

- Soumettre le projet au Maire ;
- Commander le drapeau (ce projet a été budgétisé pour la somme de 488,39 € TTC).

Réaction des conseillers présents :

- Flashmob : tous les enfants ne se sentent pas à l'aise en public, seuls les volontaires le feront. Thyméo s'occupera de la musique. La première musique est choisie à l'unanimité. La vidéo sera transmise à tous par mail. Des réajustements seront apportés lors des répétitions. Pas de figures acrobatiques cause revêtement en bitume sur le parking où il se déroulera.
- Arbre de la liberté : on peut ajouter des fleurs en papier crépon aux bandes.
- Drapeau : pas de suggestion particulière, le choix de la commission est validé par l'assemblée.

4. Commission « Boîtes à livres/Jeux

Maïwenn est rapporteuse de ce groupe.

Boîtes à livres :

Rappel du projet : installation de boîtes à livres sur trois sites de la commune : le parc des Hauts de la Baie, le complexe sportif de Bellevue et le camping d'Ode- Vras. Les boîtes sont en construction aux services techniques. Les élus de la commission ont travaillé sur le texte d'appel pour obtenir le concours de la population dans le cadre de la collecte des livres :

« En tant qu'élus du Conseil Municipal des Enfants, nous avons décidé d'installer des boîtes à livres sur trois sites de la commune : le Parc des Hauts de la Baie, le complexe sportif de Bellevue et le camping d'ode-Vras. Si vous avez des livres, en bon état, que vous souhaitez partager au lieu de les jeter, nous vous invitons à les déposer lors de la permanence que nous teindrons le samedi..... de 10h à 12h à la bibliothèque. Nous recherchons des livres pour trois niveaux de public : enfants / adolescents / adultes. Le contenu de ces ouvrages doit convenir à tous lecteurs. Nous sommes également preneurs de caisses pour stocker et porter les livres. Merci de votre coopération à ce projet. Les enfants du CME. »

Ce texte sera diffusé via l'écho des quatre vallées, les journaux Ouest-France et le Télégramme et la page Facebook de la mairie, dès que les boîtes seront prêtes.

Opération jeux :

Marie-Pierre a lu un document remis par Gaïd sur le fonctionnement des ludothèques pour éclairer les membres du CME sur ce dispositif.

Pour une première expérience, les conseillères et conseillers ont pris quelques décisions qui seront soumises à Gaïd :

- Nous demanderons seulement des jeux de société, pas de jouets ni de jeux vidéo ;
 - Pour jouer sur place ;
 - Emprunt seulement possible pour les classes de l'école, avec le concours des enseignants pour veiller au respect des jeux ;
 - Pas de jeux à piles, trop compliqué à gérer et coûteux ;
 - Jeux sur place le samedi matin, pour permettre aux enfants du CME d'aider les participants.
- Nous inviterons Gaïd à notre prochaine séance de commission pour peaufiner ce projet.

Réaction des conseillers présents :

- Le courrier d'appel pour la collecte des livres est validé.
- Les permanences de collecte seront assurées par les membres de la commission.

5. Opération nettoyage

Elle aura lieu au complexe de Bellevue qui a l'avantage d'être sécurisé et très fréquenté (donc déchets potentiels).

Cette opération se déroulera un samedi matin, à définir, en mai ou juin.

Modalités :

- Demander la participation de Glen, Jacques et leur jument.
- Parcours : départ de la mairie et ramassage au jardin du Presbytère et au Parc des Hauts de la Baie.
- Équipement des enfants, il nous reste des gants, sacs et chasubles depuis l'an passé.
- Prévenir la presse.

- Faire appel à toutes les bonnes volontés de la commune en ciblant particulièrement les enfants.
- Prévoir une collation (jus, coca, chips, bonbons) en mairie au retour.

A suivre :

- Envoi de la vidéo du flashmob par mail à tous les conseillers ;
- Recherche de mouvements par chacun en vue de la prochaine répétition.

Prochaine date de réunion :

Les commissions « Boîtes à livres/ Jeux » et « 14 juillet », se réuniront **le samedi 13 de 10 heures à 11 heures à la salle Lan Inisan :**

- Temps 1 : travail de commission
- Temps 2 : répétition du flashmob

Roger Bossard
1^{er} adjoint au Maire
Délégué à la citoyenneté

Marie-Pierre Abarnou
Adjointe au Maire
Déléguée à la vie scolaire